

N/REF : 1/10/2024 9H18 C:264246 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 9H18

MR BEGANTON
MME THIERRY-LAGARDE
9 ALLEE BORRELIERS
38640 CLAIX

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 BORRELIERS - CLAIX - LOCATAIRE MR BEGANTON 06 41 88 32 39

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TOILETTE
A LA DEMANDE DE LA PROPRIETAIRE DONNER LES CAUSES DU PROBLEME
- MATIERE BLANCHE (GRAISSE ???)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/10/2024 A 10H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
A L'ARRIVEE LES TOILETTES N'ETAIENT PAS BOUCHÉS
OBSERVATION : PRESENCE D'UNE PATE BLANCHATRE AU FOND DE LA CUVETTE DES TOILETTES

SI RECIDIVE PREVOIR LE REMPLACEMENT DES TOILETTES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	53,55	53,55

TOTAL H.T.	53,55
T.V.A. a 10,00%	5,35
TOTAL T.T.C.En EURO	58,90

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN